YERRES

Environnement
Et Développement Durable
N° tél. :01 69 49 77 21
N/Réf. : OC/LD/CL

DECISION N°2022/171

OBJET : Avenant n° 1 au marché n° 10/2021 en date du 4 juin 2021 relatif aux travaux d'aménagement du parc Budé conclu avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE IDF CENTRE pour le lot 1 : VRD/CHEMINEMENT

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération n°2020/05/006 du Conseil Municipal de la Commune de Yerres en date du 23 mai 2020 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté n° 2020/186 (série A) de délégation complémentaire de fonction et de signature, en matière de passation des marchés publics à Madame LAMOTH, Premier Adjoint au Maire, en date du 28 mai 2020,

VU le Code de la Commande publique applicable au 1er avril 2019,

VU la décision n° 2021/129 du 22 avril 2021 relative au marché à procédure adaptée aux travaux d'aménagement du parc Budé pour l'attribution de 8 lots,

VU la décision modificative n° 2021/163 en date du 1er juin 2021,

VU le marché n° 10/2021 en date du 4 juin 2021 attribuant le marché à l'entreprise EIFFAGE ROUTE DF CENTRE sise 5 rue le Bois Cerdon ZAC LE BOIS CERDON – 94460 VALENTON au titre du lot 1 : VRD/CHEMINEMENT,

CONSIDERANT que le montant initial du marché est de 318 987,28 € HT,

CONSIDERANT qu'il convient de passer un avenant n° 1 pour prendre en compte les modifications apportées au marché de travaux susvisé,

CONSIDERANT que le montant de l'avenant n°1 est de 42 074,50 € HT pour la réalisation des travaux supplémentaires conformément au devis de la société EIFFAGE ROUTE IDF CENTRE en date du 18 mai 2022,

DECIDE

D'APPROUVER et de SIGNER l'avenant n° 1 au marché n° 10/2021 passé au titre du lot 1 : VRD CHEMINEMENT, avec la Société EIFFAGE ROUTE IDF CENTRE sise 5 rue le Bois Cerdon ZAC LE BOIS CERDON – 94460 VALENTON,

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220615-2022-171-AU
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022

DIT que le montant de l'avenant n° 1 s'élève à 42 074,50 € HT,

DIT que le montant du marché passe de 318 987,28 € HT à 361 061,78 € HT,

DIT que l'avenant n° 1 prend effet à compter de la date de sa notification et est conclu pour la durée du marché restant à courir,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Fait à Yerres, le 15 juin 2022

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Le Maire,
Conseiller Départemental,

Olivier CLODONG

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220615-2022-171-AU
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022